

Programme :

Une 'plate-forme territoriale', 3 400 m² SHON avec maison de l'emploi et des métiers, mission locale et guichet unique
Une pépinière d'entreprises de 1 600 m² SHON
Un hôtel d'activités de 2 200 m² SHON
58 logements (36 collectifs + 22 intermédiaires).
Franchissement de la voie ferrée par une passerelle.
Parking silo côté ville (150 à 200 places), espaces publics et coulée verte en bord de Marne.

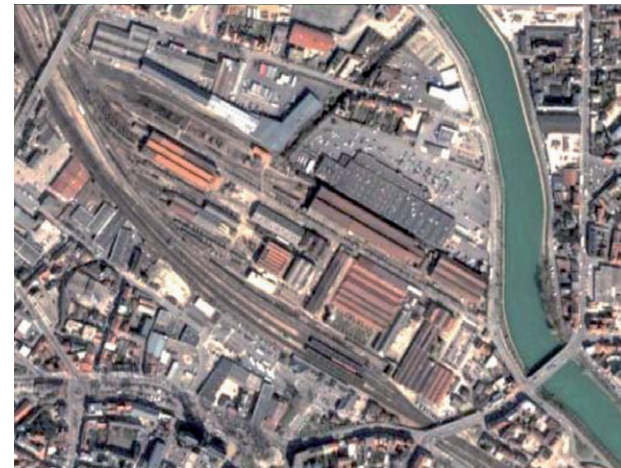
Thèmes, renouvellement urbain :

Renouvellement urbain
Reconversion de délaissés industriels
Eco quartier
Mixité programmatique et fonctionnelle, habitat intermédiaire

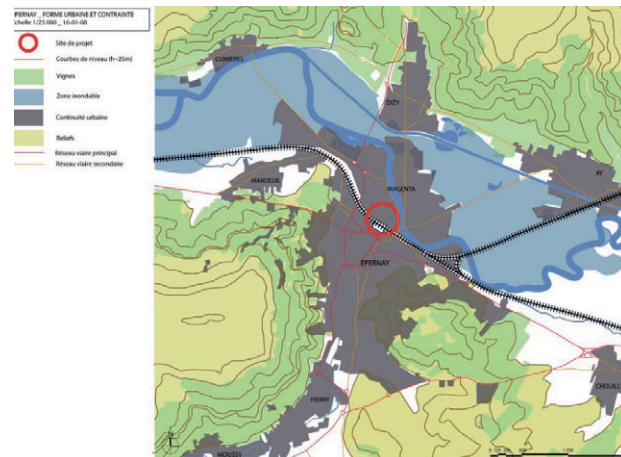
Surface :

12 ha phase FEDER, 22 ha à terme

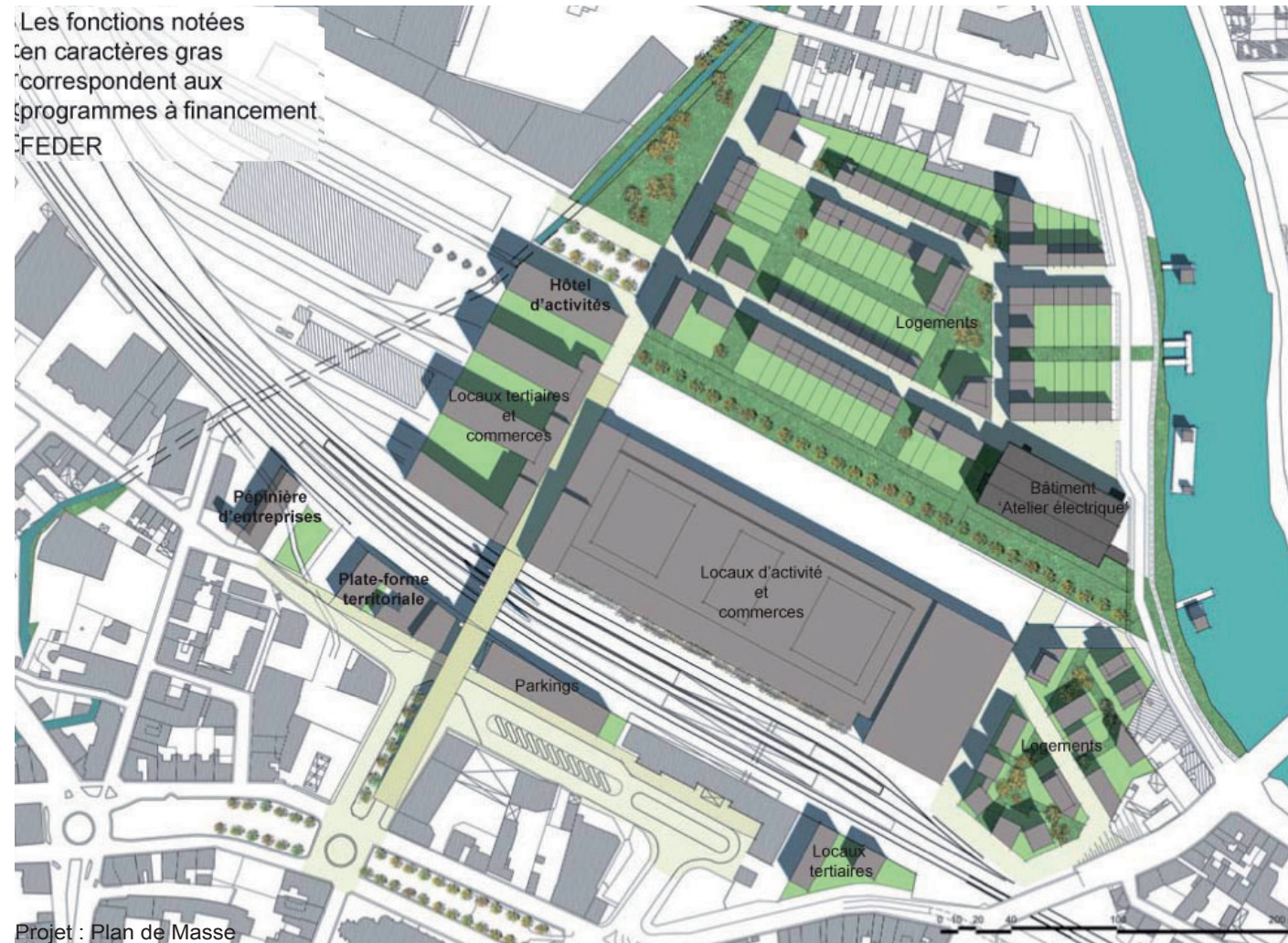
Une emprise ferroviaire de l'ordre de 10 ha se libère à proximité immédiate de l'hyper centre d'Epernay. Ce site est stratégique pour le développement de l'agglomération qui, contrainte dans son site, ne peut s'étendre davantage.



Etat existant avant libération du site



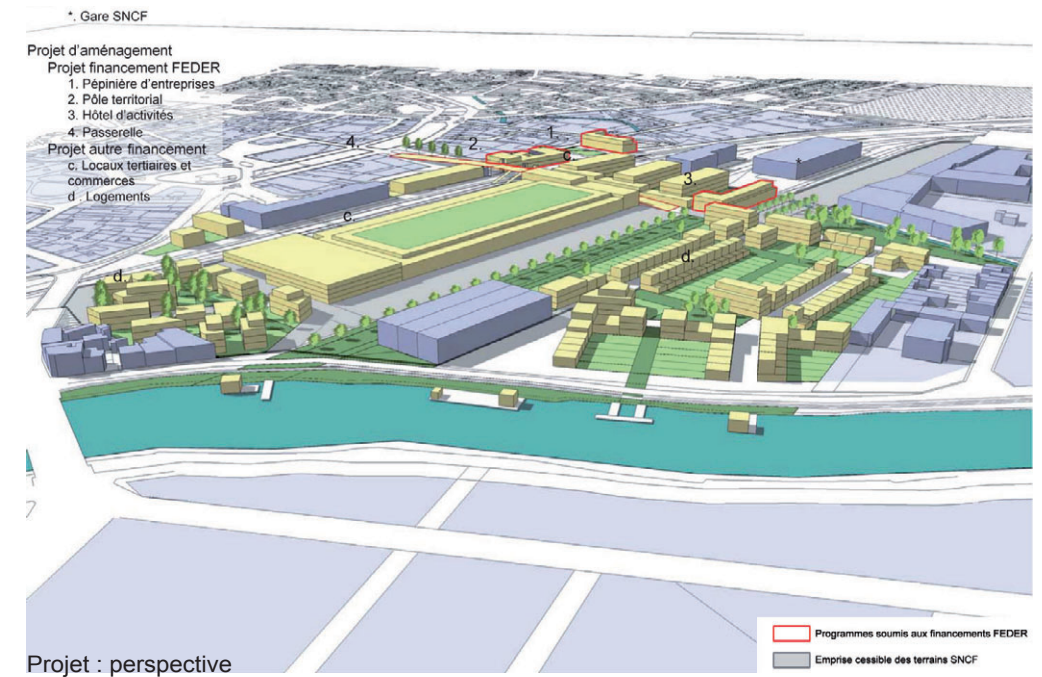
Localisation du site et contraintes à l'extension urbaine



Projet : Plan de Masse

L'acte fondateur de ce nouveau quartier s'articule autour des équipements du désenclavement et du dynamisme économique.

De part et d'autre du faisceau ferré, reliés par la passerelle, les principaux équipements économiques (pépinière d'entreprises et plate-forme territoriale côté ville, hôtel d'activités en lien aux locaux tertiaires et commerciaux en vis à vis) font le lien entre le centre-ville et l'éco-quartier à dominante logements en bord de Marne.



Projet : perspective

La plate-forme territoriale pour l'emploi, l'insertion et la formation professionnelle regroupe les fonctions d'une maison de l'emploi et des métiers, la mission locale, un guichet unique ANPE-ASEDIC ainsi que les services sociaux du conseil général suscitant un fonctionnement en synergie de ses différentes composantes.

La partie résidentielle est une cité jardin, combinant espaces verts privés et publics de promenade entre un parc nouvellement créé en lien au Cubry (ruisseau) découvert et les bords de Marne et leurs nouvelles «guingettes».

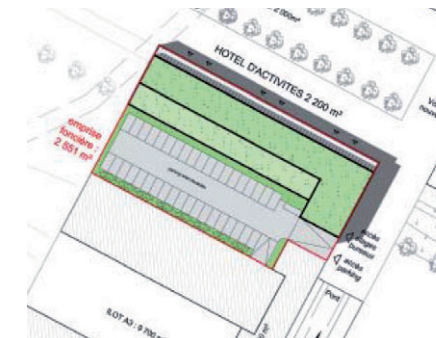
Ce projet s'intègre dans la démarche de l'«Agenda 21»



Promenade et bords de Marne



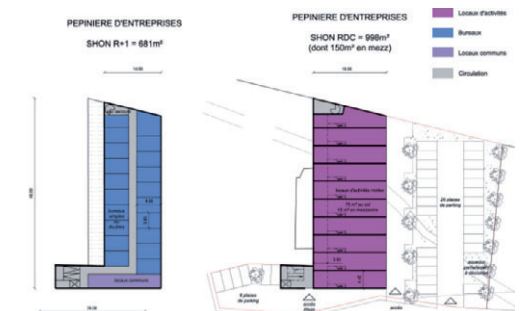
Axe d'implantation de la passerelle



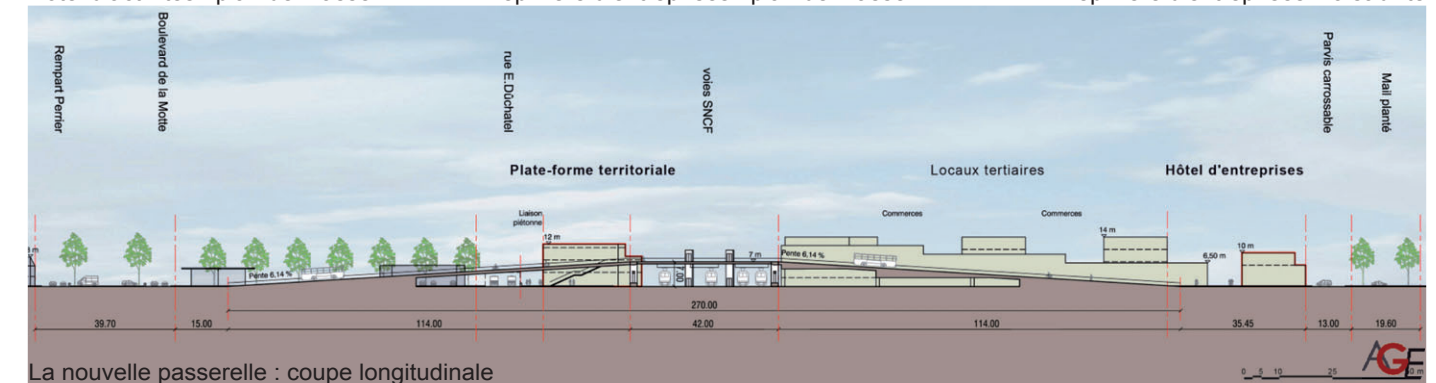
Hôtel d'activités : plan de masse



Pépinière d'entreprises : plan de masse



Pépinière d'entreprises : faisabilité



La nouvelle passerelle : coupe longitudinale